


Travail dans les **parcs** et **jardins**

Comment
se protéger
des risques
infectieux ?





→ **En milieu extérieur, les travailleurs (jardiniers, paysagistes...) peuvent être en contact avec des animaux domestiques ou sauvages, des insectes, des tiques, de l'eau, de la terre, pouvant transmettre des infections.**

La transmission peut se faire par :

- ✓ contact avec la peau, le nez, la bouche, les yeux (projections, mains portées au visage...);
- ✓ ingestion via des mains souillées portées à la bouche ;
- ✓ inoculation par morsure, griffure des animaux, piqûre avec une seringue abandonnée...

Évaluer les **risques** liés à l'environnement

- ✓ Repérer la présence :
 - d'animaux morts ou vivants ;
 - de seringues ;
 - de verre cassé.
- ✓ Appliquer les procédures adaptées avant de débuter le travail (équipements de protection individuelle, pinces...).





*Enlever
avec
précaution...*

... les cadavres d'animaux :

- ✓ utiliser des gants étanches jetables,
- ✓ mettre le cadavre dans un sac étanche et le fermer,
- ✓ éliminer le sac dans les ordures ménagères,
- ✓ retirer les gants sans se contaminer,
- ✓ se laver correctement les mains au savon ;



... les seringues et verres :

- ✓ se servir de pinces adaptées pour les ramasser,
- ✓ disposer les seringues dans une boîte adaptée aux DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux).

Utiliser les **équipements** mis à disposition

Pour se protéger la peau et les yeux :

- ✓ porter des vêtements longs et fermés couvrant les bras et les jambes ;
- ✓ porter des gants résistants ;
- ✓ mettre des bottes ou des cuissardes, des gants étanches pour le travail dans l'eau ;
- ✓ porter des lunettes de protection ou un écran facial en cas de risque de projection.







Respecter les mesures d'hygiène

- ✓ Se laver régulièrement les mains à l'eau potable et au savon, et systématiquement avant de boire, manger, fumer.
- ✓ Ne pas porter les mains souillées à la bouche ou aux yeux.
- ✓ Protéger les plaies même minimales avec un pansement imperméable.
- ✓ Utiliser la tenue de travail fournie par l'employeur.
- ✓ Prendre son repas dans un local dédié s'il existe.
- ✓ Avoir à disposition une boîte de secours et la vérifier régulièrement.





S'assurer que la réserve d'eau potable embarquée dans le véhicule est suffisante.

Connaître et appliquer les **consignes** de premiers soins

En cas de plaie accidentelle :

- ✓ ne pas faire saigner ;
- ✓ nettoyer à l'eau potable et au savon, désinfecter, recouvrir avec un pansement étanche et surveiller ;
- ✓ vérifier la vaccination antitétanique ;
- ✓ consulter un médecin selon l'importance de la blessure.



En cas de piqûre :

- ✓ avec une seringue usagée : désinfecter et prendre un avis médical ;
- ✓ de moustiques, guêpes, frelons : surveiller et consulter un médecin en cas de réaction importante, inhabituelle.

CAS PARTICULIER POUR LES TIQUES

S'inspecter minutieusement tout le corps à la recherche de tiques à la fin de la journée de travail, les retirer avec un tire-tique ou une pince fine et surveiller le point de piqûre. Consulter son médecin en cas d'apparition de fièvre ou d'une plaque rouge.

En cas de morsure (rat, chat, chien...) :

- ✓ désinfecter, protéger la plaie et prendre un avis médical.

ÊTRE À JOUR DE SA VACCINATION CONTRE LE TÉTANOS

- Vérifier la vaccination antitétanique.
- Consulter un médecin si votre vaccination n'est pas à jour ou si vous avez un doute.



Pour en savoir plus
www.inrs.fr (dossier Zoonoses)
www.ssa.msa.fr

Avec la participation de la MSA



Institut national de recherche et de sécurité
pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
65, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris
Tél. 01 40 44 30 00 • www.inrs.fr • info@inrs.fr

Édition INRS ED 6364

1^{re} édition • février 2020 • 10 000 ex. • ISBN 978-2-7389-2515-2
© INRS • Illustrations et conception graphique : Élise Langellier